

La fronde des chercheurs a pris de court le gouvernement

LE MONDE | 22.01.04 | 13h22

Leur pétition électronique, qui a recueilli quelque 20 000 signatures, est relayée par un appel de citoyens. Alors que des directeurs de laboratoire menacent de démissionner, la ministre de la recherche adresse une lettre aux scientifiques.

Ils sont magasinier ou vétérinaire, secrétaire ou marin, informaticien ou orthopédiste, juriste, infirmière, agent immobilier, directeur de théâtre, retraité, mère de famille ou demandeur d'emploi... Certains comptent parmi leurs proches, précisent-ils, un scientifique. Les autres se sentent simplement concernés. Tous ont inscrit leur nom sur une *"liste citoyenne de soutien à l'action des chercheurs"*. Ils se sentent solidaires, écrivent-ils, d'une lutte qui vise à *"préserver la recherche fondamentale publique, garante de la vitalité intellectuelle de notre pays et de sa place dans le monde de demain"*.

Lancé sur Internet le 16 janvier, (sur le site <http://recherche-en-danger.apinc.org>), cet appel de non-chercheurs a recueilli, en quelques jours, plus de 3 000 signatures. Sans doute n'a-t-il pas valeur de sondage ni d'enquête d'opinion. Mais il livre au moins un enseignement : les chercheurs en colère ont réussi à alerter la société civile, bien au-delà des cercles qu'ils touchent habituellement, sur la crise des laboratoires publics. En cela, ils ont atteint leur premier objectif.

Rarement la recherche française a été autant médiatisée que ces dernières semaines. Rarement ses difficultés et ses enjeux ont à ce point fait les gros titres des quotidiens, des radios et des journaux télévisés. Rarement aussi - sinon jamais -, un mouvement de contestation de scientifiques a connu pareille ampleur : la pétition électronique "Sauvons la recherche !", en ligne depuis le 7 janvier, approche du cap des 20 000 signatures (*Le Monde* daté 11-12 janvier). Une situation que le porte-parole du collectif, Alain Trautmann, chef d'équipe à l'Institut Cochin, qualifie d'*"historique"*.

Tout a commencé au début du mois de décembre 2003, relate-t-il. Le budget 2004 de la recherche venait d'être voté. *"Devant la situation dramatique des laboratoires, notamment en biologie, nous nous sommes dit, avec un collègue de Pasteur, que les chercheurs ne pouvaient pas continuer plus longtemps à se taire, à courber l'échine alors qu'on les conduisait à l'abattoir."* A deux, ils rédigent un premier texte, qu'ils intitulent "Le silence des agneaux". Le 17 décembre, une quarantaine de biologistes se réunissent à Cochin pour en discuter. Ils passent en revue diverses formes d'action. L'idée de boycotter les commissions d'évaluation est avancée, puis repoussée. Un directeur d'unité suggère de brandir la menace d'une démission collective des directeurs de laboratoire de leurs responsabilités administratives. La proposition est reprise au vol.

Le 23 décembre, le texte définitif de la pétition est soumis à un premier cercle de responsables d'équipe ou d'unité. Le 5 janvier au matin, M. Trautmann dispose déjà d'une liste de 60 directeurs d'unité et de 90 chefs d'équipe prêts à démissionner. Le 7, la pétition est mise en ligne. La montée en puissance est fulgurante. D'abord chez les biologistes, puis dans toutes les disciplines.

Les syndicats de chercheurs, laissés sur la touche, soutiennent le mouvement du bout des lèvres

et mettent en doute l'efficacité de la menace de démission. Pour reprendre la main, ils appellent à une journée nationale d'action, avec préavis de grève, pour le 29 janvier. Ce sont pourtant eux qui, depuis plus d'un an, ont préparé le terrain en multipliant appels, assemblées générales et manifestations de chercheurs, contre les suppressions de crédits et de postes.

"LA BASE POUSSE"

Les pétitionnaires auront d'autres alliés, bien involontaires. *"A chaque fois que Jean-Pierre Raffarin ou Claudie Haigneré se sont exprimés publiquement, en affirmant que les inquiétudes des chercheurs étaient injustifiées, la courbe des signatures est montée en flèche"*, relate M. Trautmann. Mais si le mouvement d'adhésion est aussi massif, analyse-t-il, *"c'est parce que les signataires s'engagent personnellement, en prenant le risque de la démission"*. *"Beaucoup ont commencé par rejeter ce mode d'action, rapporte-t-il. Ils jugeaient impensable de mettre en péril leur équipe. Et puis ils se sont rendu compte qu'ils n'avaient pas d'autre solution. Aujourd'hui, ils sont prêts à mettre leur menace à exécution. C'est une question d'honneur."*

La démission simultanée de plusieurs centaines, voire de milliers, de chefs d'unité serait lourde de conséquences. Une unité de recherche ne possède plus d'existence juridique lorsqu'elle perd son directeur, par exemple en cas de décès : officiellement, ses personnels n'y sont plus affectés et ils n'ont plus le droit de pénétrer dans leur laboratoire, jusqu'à la nomination d'un directeur intérimaire. C'est dire - les chercheurs en sont conscients - le "chaos" dans lequel serait temporairement plongée la recherche publique.

"La base pousse. Il n'est pas question de reculer", affirment les représentants du collectif. Ils attendent une réponse *"au plus haut niveau"*, celui de l'Elysée et de Matignon, à leur double demande. Celle d'un collectif budgétaire qui rétablisse les 550 postes statutaires supprimés en 2004 et qui, de surcroît, crée *"un nombre significatif"* de postes d'enseignants chercheurs dans les universités. Et celle d'un *"colloque national"* qui scelle *"le renouveau de la recherche française"*.

Claudie Haigneré, la ministre de la recherche, devait répondre à ces demandes, jeudi 22 janvier, par une "lettre" aux chercheurs, diffusée sur le site Internet du ministère. Elle y défend sa politique : *"Le président de la République a réaffirmé l'objectif pour notre pays de porter son effort de recherche à 3 % du PIB en 2010. La mobilisation du gouvernement est totale et mon engagement personnel sans faille."* Elle rappelle *"la progression de 3,9 % des moyens de la recherche en 2004"*, et ajoute : *"Le premier ministre m'a indiqué que les budgets des établissements de recherche ne subiront ni gel ni annulation de crédits en 2004. Les efforts en faveur de la recherche seront poursuivis en 2005 et 2006."*

S'agissant des postes de chercheurs, Mme Haigneré écrit : *"En 2003 comme en 2004, le gouvernement a maintenu l'emploi scientifique. Afin de donner plus de réactivité et de souplesse aux recrutements dans les laboratoires, il a mis en place de nouveaux modes de recrutement (...) contractuels (...). Cette politique sera poursuivie."*

Mais la ministre ne dit rien d'un éventuel collectif budgétaire. Elle ne parle pas davantage d'un colloque national, mais annonce la tenue prochaine d'un Comité interministériel de la recherche scientifique et technologique (Cirst), prélude à la loi d'orientation de la recherche promise par M. Chirac. Et d'inviter les chercheurs à *"apporter leur contribution au débat"*. Il est peu probable que ces réponses suffiront à calmer la contestation des scientifiques.

Pierre Le Hir

Mobilisation dans les sciences humaines

Parallèlement à la pétition "Sauvons la recherche !" a été lancé, sur Internet, un appel spécifique aux sciences humaines et sociales. Intitulé "Qui veut la mort des SHS ?", ce texte, émanant de l'Association des enseignants-chercheurs en science politique (AECSP) et de l'Association nationale des candidats aux métiers de la science politique (ANCMSP), a déjà reçu plus d'un millier de signatures, dont celle des sociologues Luc Boltanski et Alain Touraine, des politologues Roland Cayrol et Philippe Corcuff, et de l'historien Christophe Prochasson. *"Alors que la demande d'expertise en sciences humaines et sociales est en constante augmentation dans l'action publique, les SHS sont aujourd'hui les plus mal loties de la politique de recherche, déplorent les signataires. L'investissement dans la recherche et l'enseignement en sciences humaines et sociales est rentable sur une nation pour le court, le moyen et le long termes. Au-delà d'un "supplément d'âme", elles contribuent à l'intelligence collective d'un pays."*

• ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 23.01.04

[S'abonner au Monde.fr - 5 Euros par mois](#)

Droits de [reproduction](#) et de [diffusion](#) réservés © **Le Monde** 2004

Usage strictement personnel. L'utilisateur du site reconnaît avoir pris connaissance de la [licence](#) de droits d'usage, en accepter et en respecter les dispositions.

[Politique](#) de confidentialité du site. [Besoin d'aide ?](#) [faq.lemonde.fr](#)